VENTES A L'ENCAN.

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage

—DE—

Propriétés Commerciales de Valeur

Pour Chercheurs de Placements

Dans le Quatrième District

Près du Marché de la rue Neuvième et vis-à-vis de la station des chars de la rue Magasins, à Proximité des Ecoles et Eglises, etc.

No 3234 rue Magasins,

A l'encoignure de la rue Pleasant. Occupée comme Buvette, sujette à un bail expirant le 30 octobre 1906.

No 3236 rue Magasins,

Occupée comme un salon d'huitres et restaurant.

Nos 3240 et 3242 rue Magasins

Occupée par une buanderie et boutique de barbier.

Nos 1028 et 1030 rue Pleasant,

Occupée comme une résidence.

Philip Kammer et als vs Christian Meyer et les mineurs Marie Kammer et Gussie Kammer.

No 71 392—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division E.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—731 rue Commune— JEUDI, le 22 octobre 1903, à midi, à la Bourse des Négociants de la Nouvelle Orléans, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 4 septembre 1903, et signé le 18 septembre 1903 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Div. D, agissant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de la Div. B, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1er- Quatre certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No 122, borné par les rues Magasin, Pleasant, Toledano et Constance, autrefois rue Live Oak, désignés sur un plan ou devis de vover fait par George de Armas, voyer, daté le 10 juin 1903 et annexé à un inventaire pris par James Boyd Grinage notaire, le 29 août 1903, par les lettres "A", "B", "C" et "D", et mesurant en mesure américaine comme suit à savoir—

Le lot A formant l'encoignure des rues Magasins et Pleasant et mesurant trente deux pieds onze pouces de face à la rue Magasins, le même largeur dans le fond sur une profondeur de soixante douze pieds de face à la rue Pleasant et soixante et onze pieds six pouces et six lignes de profondeur sur l'autre côté contigu au lot B et est composé de la portion de la façade du lot original No neuf.

Le lot B est contigu au lot A commençant à une distance de trente deux pieds onze pouces de l'encoignure des rues Magasins et Pleasant mesurant vingt sept pieds quatre pouces de face à la rue Magasins, la même largeur dans le fond sur une profondeur de soixante et onze pieds six pouces et six lignes sur le côté contigu à la rue Pleasant et soixante et onze pieds un pouce et quatre lignes sur l'autre côté contigu au lot C et est composé de la grande portion de façade du lot No dix.

Le lot C est contigu au lot B et commençant à une distance de soixante pieds trois pouces de l'encoignure des rues Magasins et Pleasant, mesurant trente huit pieds deux pouces de façade à la rue Magasins, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de soixante pieds huit pouces et deux lignes entre lignes égales et parallèles, et est composé d'une partie du lot original No dix et du tout du lot No onze.

Le lot D est contigu aux lots A et B dans le fond et commence à une distance de soixante douze pieds de l'encoignure des rues Magasins et Pleasant, mesurant trente huit pieds huit pouces et deux lignes de face à la rue Pleasant trente neuf pieds six pouces et six lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de soixante pieds trois pouces entre lignes égales et est composé de la portion du fond des lots Nos Neuf et Dix.

Zme—Dix actions du fond Capital de la "Lafayette Fire Insurance Company" lequel Stock est démontré par le certificat No 102, daté le 1er mars 1885 et tenue au nom de la succession de Charles Kammer.

Conditions—Comptant les taxes pour 1903 devant être assumées par l'acquéreur. L'acte de vente pardevant James Boyd Grinage, notaire.

G. Lo Kronenberger avocat pour le plaignant.

Henry L. Garland et Robt Legier avocats pour les défendeurs.

20 sept—20 27—Oct 4 11 18 22

Succession de Lewis M. Beery.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 71 388—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est en) peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL Greffier. Cunningham et Cunningham avocats

19 sept—19 23 28

VENTES A L'ENCAN.

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Le cottage-résidence simple, désirable et moderne, No 422 rue Audubon, entre les rues Anne et Esther, dans la partie supérieure du Sixième District.

Les terrains 75x120

P. G. Riddell et als vs Mme Mary Hicks et als No 70 603—Division D—Cour Civile de District—Paroisse d'Orléans.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau 731 rue Commune—JEUDI, le 24 septembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement et ordre rendu le 11 août 1903 et signé le 19 août 1903, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Toute cette certaine portion ou lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, ainsi les droits, voies et privilèges et dépendances y appartenant situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Anne, Broadway, Audubon et Esther, mesurant soixante quinze (75) pieds de face à la rue Audubon, par cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles et commençant à un point sur ladite rue Audubon, soixante quinze (75) pieds de l'encoignure des rues Anne et Audubon, et courant soixante quinze (75) pieds sur la rue Audubon vers la rue Esther.

Les améliorations consistent en un cottage résidence simple, couvert en ardoises, à 3 pieds de la rue et entouré d'une grille en fer contenant vestibule, salon, deux (2) chambres à coucher séparées par chambre à bain et placard à linge, grande salle à manger, cuisine, escaliers entre les deux dernières chambres, conduisant aux chambres à coucher en haut. 2 offices, les installations pour l'eau sont dans la cuisine et la chambre à bain, fondements élevés, la boiserie est finie à l'huile.

La maison est entièrement bien tapissée et pourvue d'un bout à l'autre. De jolies mantelets de cheminées et tuiles. Tuyaux pour gaz et fils (invisible) pour la lumière électrique, galeries sur le devant et dans le fond, grande cour de côté pour pelouse et fleurs, allées en briques et 8 billiger ua égout sous terrain, deux citernes, deux latrines maison de blanchissage, cuve à charbon et deux chambres dans la cour, poulailler et cour, beaux arbres ombrageux. Une résidence idéale. Voisinage aristocrate accessible par les chars de l'avenue St Charles et de la rue Coliseé.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans ou un an à l'option de l'acquéreur, la partie de crédit, s'il y en a, devant porter huit pour cent par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, l'acte de vente devant être passé pardevant John C. Davey Jr. notaire de cette ville, aux frais de l'acquéreur, qui devra assumer en plus de son cachet les taxes de 1903, et payer au moment de l'adjudication dix pour cent du prix d'achat sujet au bail de propriété à raison de trente-cinq ($35) dollars par mois à Victor Lotzet, s'étendant jusqu'au 30 septembre 1904, les billets du loyer non échus jusqu'au moment de la vente devant être déchirés à l'acquéreur qui aura devant rendre compte audit notaire pour la partie du mois lequel aura déjà commencé à courir.

22 août—23 30—sept 6 13 20 24

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Cottage Double

Rémunérateur,

442 et 444 rue Philip,

Entre les rues Tchoupitoulas et Rousseau.

Succession de Bridget Ford, Veuve de Patrick Trower.

No 70 482—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI le 24 septembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 21 août 1903, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le cottage double résidence 442 et 444 rue Philip, entre Tchoupitoulas et Rousseau, contenant 4 chambres de chaque côté, citerne, hangar, etc., et plus loin décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philip, Rousseau, Tchoupitoulas et Sorapari, mesurant 29 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Philip sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces 3 lignes entre lignes parallèles.

Un placement d'argent de valeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un ou un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement, garantie par hypothèques spéciales et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliendo et toutes les clauses usuelles de sécurités, 5 pour cent honoraire d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur, et la police d'assurances devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer en plus et au dessus du montant de son enchère les taxes dues et exigibles en 1903, 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant A. B. Léopold, notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. H. McCaleb Jr. avocat.

23 août—23 30—sept 6 13 20 24

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée du Troisième District.

Portant les Nos municipaux 1323 et 1325 rue St Antoine.

Frank A. Eberle vs Mme Anna Bittle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 68 492—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 24 septembre 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Antoine, Urquhart, Marais et Bagatelle, ladite portion de terre étant comprise d'une moitié du lot original No 345, mesurant trente pieds de face à la rue St Antoine, sur cent vingt pieds de profondeur.

Les bâtisses sont connues comme Nos 1323 et 1325 rue St Antoine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

F. Rivers Richardson, avocat pour le plaignant.

21 août—21 28—sept 4 11 18 24

Téléphonez—

J. GARLICK,

L'UNIQUE AFFICHEUR.

Les meilleurs tableaux, localités égalitaire.

Bureau 633 Place Commerciale

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion pour placement.

Deux encoignures marquantes

Et terrains améliorés contigus,

Rue Deléry à l'encoignure de la rue Bienvenu,

Et immédiatement vis-à-vis

Des Casernes des Etats-Unis.

La re Mme Charles L. Kortman et als versus Hélène N. Goury, une mineure.

No ——— —Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR PAUL & GURLEY — Albert Paul, Encanteur, bureau No 727 rue Commune, — JEUDI, le 24 septembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu, rendu et signé en Cour ouverte le 22e jour d'août 1903, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Honorable John St Paul, juge de ladite Cour, Division C, maintenant absent en congé, dans l'affaire de Mme Charles T. Kortman et als versus Hélène N. Goury, une mineure, il sera vendu à l'enchère publique

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges, etc., qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le 3me District de cette ville, dans l'ilet 87 borné par les rues Tricou, Delaronde, Deléry et Bienvenu, désigné par le No 8, et mesurant d'après le devis de Ds Jain 1870, par Hy A. Boudousquié, architecte, 29 pieds, 10 pouces de face à la rue Deléry sur 134 pieds, 4 pouces de profondeur, ledit lot formant une partie d'une étendue de terre acquise conjointement par P. Miller et V. Miller, en indivision d'après un acte pardevant Joseph Cuvillier, notaire le 16 mai 1869 et par acte par devant Oscar Dronet, notaire, le 24 juin 1870.

Les améliorations sur la propriété premièrement et onzièmement décrite comprenant un cottage double et non compris Nos 400 et 402 rue Dele à l'encoignure de la rue Bienvenu, et une bâtisse en bois à un étage, portant le numéro municipal 404 rue Deléry, et un cottage double et un cottage simple dans le fond, crédits loés et portant les numéros municipaux 6319-21 et 6325 rue Bienvenu, le tout loué à bas prix à de bons locataires, mais susceptible à des revenus augmentés.

3° Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies et privilèges y appartenant ou en dépendant, situés dans le 3me District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienvenu, Tricou et Deléry, désignés comme lots 1 et 2, mesurant chacun 30 pieds 4 pouces et 7 lignes de façade à la rue Deléry sur 104 pieds de profondeur entre lignes parallèles, plus ou moins. Les améliorations comprennent une maison double en bois à l'encoignure des rues Deléry et Bienvenu.

4° Une certaine portion de terre dans le 3me district, dans l'ilet No 83, borné par les rues Bienvenu, Deléry, Dumonville et Tricou, désigné comme lot 22, et mesurant 30 pieds 4 pouces de face à la rue Bienvenu sur 60 pieds 9 pouces et 2 lignes, laquelle portion de terre est une partie dudit lot 22, d'après le plan par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 21 avril 1875 et déposé en l'étude de A. Barnett, ancien notaire.

Conditions—Comptant. Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Martin S. Maloney, notaire. Un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

23 août—23 30—sept 6 13 20 24

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Rabite and Mule vs Henry Duval.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans.—No 14,745—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable juge de la première cour de cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le VENDREDI, 2 octobre 1903, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Le contenu d'une buvette consistant d'un grand assortiment de vins et liqueurs, vaisselle, verres, tables, chaises, lounges, pendule, sucrier, barrel de whiskey, éventail électrique, un National Cash Register, license de ville et détaxe pour 1903, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. CHAS. R. KENNEDY, constable. Wynne G. Rogers, avocat.

22 sept—22 29—oct 2

Miss Katie Raciviah vs Wm. McLellan.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans—No 14,619—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division A, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le deuxième district de cette ville, le LUNDI, 28 septembre 1903, à 11 heures a. m., de la propriété ci-dessous décrite à savoir: Le contenu d'une épicerie, consistant en lot d'épiceries, deux balances "Computation", 2 vitrines, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. CHAS. R. KENNEDY Constable. Geo. J. Unterreiner, avocat. 18 sept—18 25 28

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un Piano Mathushek.

Philip Werlein Limited vs G. W. Smith Varina.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 68 460—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 1er octobre 1903, à 10 30 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dans l'établissement de Piano de Werlein Nos 614 et 616 rue du Canal—

Un Piano Mathushek.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Merrick & Lewis et Philip Gensler Jr. avocats pour les plaignants

19 sept—19 21 25—oct 1

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 1205 rue Johnson. Bâtisse à deux étages consistant d'une résidence et d'une boutique de barbier anciennement établie.

Succession de Victor Dielmschneider et femme.

No 71,225—Cour Civile de District—Division A.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI le 22 octobre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 15 septembre 1903 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A dans l'affaire ci-dessus, intitulée et numérotée.

Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toute les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances la dessus y appartenant situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par le chemin du Bayou, les rues Galvez, Johnson et Quartier, et mesurant d'après un plan fait par L. E. Piché le 19 mai 1882, Trente sept pieds cinq pouces de face à la rue Quartier soixante trois pieds quatre pouces de face à la rue Johnson, dix pieds onze pouces et trois lignes de face au Chemin du Bayou, et quatre-vingt pieds deux pouces et deux lignes sur les lignes séparant ledit lot de la balance de l'ilet.

Les améliorations comprenant une bâtisse à deux étages, en bois consistant en une résidence et en une boutique de barbier anciennement établie connue comme No 1205 rue Johnson, le tout en bonne condition et à proximité de tous les agréments.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, en un et deux ans en billets de l'acquéreur portant sept pour cent d'intérêt par an, de la date jusqu'au paiement devant être garantis par hypothèque, privilège du vendeur sur le produit vendue et par les clauses usuelles de sécurité. L'acte de vente devant être passé pardevant Felix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur devant assumer les taxes de 1903 en plus et au dessus du prix d'adjudication, et pour acquittement général.

20 sept—20 27—Oct 4 11 18 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Rachat.

In re le Receiver de la "Farmer's Consolidated Dairy Co. Ltd."

No 70 426 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

En re Mlle Cécile H. Cassard vs la "Farmer's Consolidated Dairy Co. Ltd."

No 71 475—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—MERCREDI le 30 septembre 1903, à 11 heures a. m., en les deux, No 1309 avenue St Charles à l'encoignure de la rue Erato, il sera vendu à l'enchère publique en vertu de deux ordres de cour signés le 11 septembre 1903 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, et l'autre de la date du 17 septembre 1903, et signé par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, agissant pour l'Hon. Chas. H. Theard, juge de la Cour Civile de District, Division E. Une certaine armoire à Soda en marbre avec un comptoir, 12 lavements électriques, un coffre fort en fer, un lot d'assiettes pour crème à la glace, verres et porcelaine, un moteur électrique, trois stations, un "National Cash Register", une machine pour glacer la crème, un lot de choses diverses et les installations d'une laiterie et confiserie de premier ordre, d'après l'inventaire enregistré aussi cinq chevaux et trois wagons.

Conditions—Comptant.

Cage, Baldwin et Crabites, avocats pour le receveur. Frank McGloin avocat pour Mlle Cécile H. Cassard. 19 sept—19 20 27 30

J. A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Bridget McGinn ou Magh, femme de Jeremiah Lynch.

No 71 227—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR JACOB A. REINACH, encanteur—Bureau No 626 Allée Commerciale—JEUDI, le 22 octobre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, de cette ville, en vertu d'un ordre issu et daté et signé le 15 septembre 1903, de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard juge de la Division E maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, les propriétés ci-après décrites, à savoir:—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le cinquième district, désigné comme lot No un de l'ilet 178, lequel est borné par les avenues Pacifique et Almire, et les rues Alix et Elise et formant l'encoignure de l'avenue Pacifique et la rue Alix, et mesurant trente et un pieds, neuf pouces (31 9) de face à l'avenue Pacifique sur soixante et un pieds dix pouces de profondeur et façade à la rue Alix entre lignes de côté égales et parallèles, en mesure américaine, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance en un crédit de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, avec intérêt au taux de 8 0/0 par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantie par hypothèque et lien de vendeur, et devant faire un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant E. H. Seymore, notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 sept—20 27—oct 4 11 18 à date

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Les Améliorations Entières

—DE—

La "Delta Delinting and Refining Company Ltd".

Un Moulin d'Huile de Graine à Coton de 50 tonneaux.

Située à l'encoignue des rues Sud Peters et Céleste.

CONSISTANT DE

Bouilloires "Erie", Machine à vapeur "Corless" de la force de 200 chevaux 3-15 "Box Press" Patente "Smith Vale" 2-50 2-50 "Heaters", complète, Portesse, Egrameurs, Tuyaux Hydraulique, Tuyaux Albra de Couche, Poulies, Bande de cuire, Crochets pour ceinture, Boites, Balances Stocks, Moules, "Tracks", etc.

9 "Brown Cotton Linters" 110 entre chacun; en bloc.

Mardi, le 29 Septembre 1903,

A l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, Bureau, 732 rue Commune, MARDI, le 29 septembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon John St Paul, juge de la même Honorable Cour, Division C, maintenant absent en congé, Dossier No 60 232, dans l'affaire de Charles W. Drown vs la Delta Delinting and Refining Co Ltd" à l'enchère publique, il sera vendu:

Les installations entières de machines, de bouilloires, etc., appartenant à la "Delta Delinting and Refining Company Ltd" et contenues dans les bâtisses à l'encoignure des rues S. Peters et Céleste dans le Premier District de cette ville.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer toutes les taxes dues et devant être dues sur ladite fabrique pour année 1903 en plus et au dessus du montant de son enchère et devant déménager lesdites installations de fabrique remettre les lieux sur lesquelles elle a été construite en sa condition primitive conformément au bail maintenant existant, expirant le 30 septembre 1903. Cette fabrique peut être inspectée sur présentation d'une carte du receiver. Chas W. Drown.

13 sept—13 20 22 27 29

JULES ANDRIEU.

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES.

914 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE

PROPRIÉTES Eligiblement Situées

DANS LE

Troisième District.

Coin Bourgogne et Piété.

VIS-A-VIS

DU MARCHÉ ZENGEL.

Bâtisse à un étage récemment construite, occupée comme

Café et Salon de Billard,

737, AVENUE POLAND,

Entre Royale et Dauphine.

Shop face à la rue Poland.

A l'arrière un cottage élevé.

Ferdinand Von Behren et al vs Louisa Hoger.

No 71,330—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Fils id. J. Spear, Encanteur—Bureau 802 rue Perdido—MERCREDI le 7 octobre 1903, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à leur

BUREAU ET BOURSE,

802 rue Perdido, près de la rue Carondelet en vertu de et conformément à un jugement lu rendu et signé en pleine Cour le 4 septembre 1903, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D les propriétés ci-après décrites, dans l'affaire ci-dessus:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Piété, Louisa, Bourgogne (autrefois Chartres) et Amours, lequel lot est désigné par les lettres A sur un croquis annexé à un acte de vente d'Henry Coon à F. Von Behren, passé pardevant Charles T. Soniat, notaire en cette ville, le 31 janvier 1895, et forme l'encoignure des rues Piété et Bourgogne et mesure 47 pieds 10 pouces et 3 lignes de face sur la rue Piété, sur 97 pieds de long et profonde sur la rue Bourgogne, lequel lot est composé de la façade de la portion du lot No Six. Etant la même propriété que F. Von Behren a acquise du mari de la communauté qui existait entre lui et Mary Hoger, sa femme décédée par acquis de Henry Coon par acte passé pardevant Charles T. Soniat, notaire en cette ville, daté le 31 janvier 1895 enregistré livre 158, page 202 du Bureau d'Hypothèques.

Les améliorations comprennent une bâtisse à un étage construite récemment, vis-à-vis le Marché Zengel, occupée par un salon de billard et café. Ne manquez pas d'aller examiner la propriété avant la vente.

2° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et avantages y appartenant ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet 184, borné par les rues Bologne, Royale, Dauphine et Kentucky, et désigné par la lettre A sur un croquis dressé par C. Lucas Lewis député voyer de la ville datée le 13 août 1895, et annexé à un acte passé pardevant F. D. Chachere, notaire le 2 décembre 1895 d'après lequel croquis ledit lot mesure 35 pieds 6 pouces de face sur la rue Poland sur une profondeur de 103 pieds, 7 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles. Le dit lot est composé de tout le lot original No 8 et en partie du lot original No 7.

Les améliorations comprennent un shop, face à la rue Poland, et à l'arrière d'un petit cottage avant 3 chambres, hangar etc., désigné par le No municipal 727 rue Poland.

Termes et Conditions—La moitié ou plus comptant et la balance en un et deux ans de crédit à l'option de l'acquéreur portant six pour cent d'intérêt par an de la date au complètement de la vente jusqu'à paiement, garantie par le lien et privilège de vendeur et avec hypothèque spéciale. Les actes de vente sur la ciaé, sous aliénation et de vente sans estimation avec 5 0/0 pour honoraires d'avocat pour renforcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente. Les acquéreurs devront assurer les améliorations pour un montant égal aux billets et de transférer la police au porteur et d'assumer de payer en sus du prix de l'adjudication les taxes de 1903, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication et auront droit aux loyers seulement du jour du complètement de l'acte de vente.

Actes de vente pardevant Jules F. Monnier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Charles de B. Claiborne, notaire.

6 sept—6 13 20 27—oct 4 7

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Time Henrietta Heimrich.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 65 831—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final ou partage présenté par Christian T. Schmais, exécuteur testamentaire dudit de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier

Zengel Thomas & Suthon, avocats.

19 sept—19 23 28

Succession de John H. Rolfs.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 71,518—Division D—Attendu que Charlotte Johanna Wilhelmina Radeck, veuve de John Henry Rolfs, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John H. Rolfs, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — Zengel, Thomas & Suthon, avocats.

17 sep—17 21 28

Succession de Mme Maria Wintz.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 69,619—Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Anthony F. Ballmann, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — F. B. Fisher, avocat.

18 sept—18 22 27

Succession de Mme Mary Kugler

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 67,894—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pourquoi le compte présenté par Frank J. Orphila, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Robert Legier, avocat. 18 sept—18 22 27

Succession de Wm Craig Byrne.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 68 579—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pourquoi le compte final présenté par [illegible] administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier

Cunningham & Cunningham avocats

17 sep—17 21 28

VENTES A L'ENCAN.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Wierville Hay.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 70,093, Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Michel V. Deiss, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier. — Carleton Hunt, avocat. 23 sept—23 27—oct 2

Succession d'Emma M. Knecht, femme décédée de Daniel Jung.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 71,584 — Division A — Attendu que Daniel Jung, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Emma M. Knecht, femme décédée de Daniel Jung, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. E. K. Skinner, avocat. 22 sept—22 26—oct 1

Succession de John Westford.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 71 152 - Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—Cunningham & Cunningham, avocats.

19 sept—19 23 28

Succession de Annie Leinhardt, veuve de Marshal Fielder.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 71,552—Division C—Attendu que Conrad Leinhardt a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Annie Leinhardt, veuve de Marshal Fielder, décédée int